

PRÉFET DE L'HÉRAULT

AVIS D'OUVERTURE D'UNE ENQUÊTE PUBLIQUE CONJOINTE
préalable à la Déclaration d'Utilité Publique et l'enquête parcellaire préalable
au premier programme de restauration immobilière
de l'Opération Nouveau Grand Cœur secteur « Faubourg du Courreau »,
sur le territoire de la commune de Montpellier,
au profit de la ville de Montpellier ou de son concessionnaire
la Société d'Aménagement de Montpellier Méditerranée Métropole (SA3M, ex-SAAM)

Considérant que la disparition du dossier et des deux registres d'enquête mis à disposition du public en Mairie de Montpellier au cours de l'enquête publique qui s'est déroulée du 22 février au 24 mars 2016 a eu une incidence notable sur l'information du public, il y a lieu de conduire une nouvelle enquête publique qui se déroulera du **jeudi 15 septembre 2016 (9h00) au lundi 17 octobre 2016 (17h00)**, soit pendant 33 jours consécutifs.

Monsieur Bruno MEALLONNIER, ingénieur, retraité, est désigné en qualité de commissaire enquêteur.

La personne responsable auprès de laquelle des renseignements peuvent être demandés est :
M. Christophe PONS, Responsable Foncier
Société d'Aménagement de Montpellier Méditerranée Métropole - Antenne Montpellier Grand Cœur
17 boulevard du Jeu de Paume - CS 59504 - 34961 Montpellier Cedex 2
Standard : 04.67.63.73.53 E-mail : christophe.pons@serm-montpellier.fr

La Mairie de Montpellier est désignée comme siège de l'enquête.

Les pièces du dossier d'enquête conjointe ainsi que les registres d'enquête seront déposés et pourront être consultés aux jours et heures habituels d'ouverture en Mairie de Montpellier (*les lundi, mardi, mercredi et vendredi de 8h30 à 17h30, et le jeudi de 8h30 à 19h00*).

Le public pourra prendre connaissance, pendant toute la durée de l'enquête, du dossier d'enquête en Mairie de Montpellier aux jours et heures habituels d'ouverture (ci-dessus mentionnés) et pourra consigner ses observations sur les registres d'enquête ouverts à cet effet, ou les adresser avant la clôture de l'enquête, par écrit au commissaire enquêteur, au siège de l'enquête, à l'adresse suivante :

M. Bruno MEALLONNIER, Commissaire enquêteur
Enquête publique conjointe Opération Nouveau Grand Cœur secteur Faubourg du Courreau
Mairie de Montpellier - Hôtel de Ville – 1 Place Georges Frêche
34267 MONTPELLIER CEDEX 2

Le commissaire enquêteur recevra, sur rendez-vous, toute personne qui en fera la demande, dûment motivée.

Par ailleurs, le commissaire enquêteur recevra le public en Mairie de Montpellier lors de ses permanences aux dates et heures suivantes :

Permanences	Horaires
Jeudi 15 septembre 2016	De 9h00 à 12h00
Mercredi 5 octobre 2016	De 14h00 à 17h00
Lundi 17 octobre 2016	De 14h00 à 17h00

Il n'est pas prévu que le public communique ses observations par voie électronique.

Attention

Les personnes s'étant déjà manifestées lors de la première enquête publique, par courrier, par inscription sur le registre, ou directement auprès du commissaire enquêteur, sont invitées à reformuler leurs observations dans le cadre de cette nouvelle enquête.

Le présent avis fera l'objet d'un affichage en Mairie de Montpellier et éventuellement par tous autres procédés en usage.

Toute personne pourra prendre connaissance du rapport et des conclusions motivées du commissaire enquêteur, en Mairie de Montpellier et à la Préfecture de l'Hérault (Direction des relations avec les collectivités locales, Bureau de l'environnement) pendant un an, à compter de la clôture de l'enquête.

De plus, le rapport et les conclusions motivées du commissaire enquêteur seront également publiés sur le site Internet des services de l'État (<http://www.herault.gouv.fr>).

Cet avis au public d'ouverture d'enquête publique conjointe sera publié sur les sites Internet des services de l'État (<http://www.herault.gouv.fr>), et de la Mairie de Montpellier (<http://www.montpellier.fr>). Il sera également publié, en caractères apparents, dans deux journaux locaux ou régionaux diffusés dans le département de l'Hérault, huit jours au moins avant le début de l'enquête et rappelé dans les huit premiers jours de celle-ci.